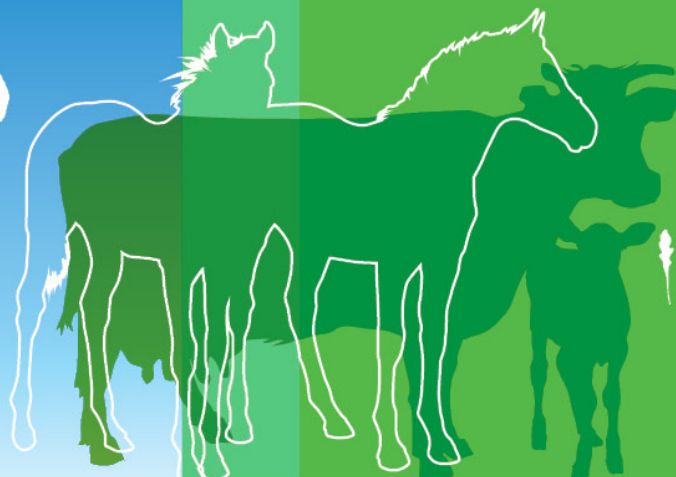
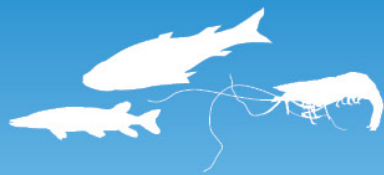


Audition de FranceAgriMer au Sénat

Mission d'information sur le développement de l'Herboristerie et des PPAM

Jeudi 24 Mars 2018



Alix Courivaud
Claude Chailan



FranceAgriMer, établissement public au service des filières agricoles & agroalimentaires

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Établissement | Actualité | Agenda | Contact

Grandes cultures | Sucre | Lait | Viandes | Fruits et légumes | Vin et cidriculture | Horticulture | Pêche et aquaculture | Plantes à parfum, aromatique et médicinales | Autres filières

La filière en bref | Appui à la filière | Aides | Informations économiques | International

Accueil > Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Rechercher

Mots clés

Recherche avancée >

En un clic

- > Dossiers des Conseils
- > Base documentaire
- > Publications
- > Réglementation agricole

Marque-pages

> Ajouter à mes marque-pages

Envoyer par mail

News

Conseil Spécialisé des plantes à parfum, aromatiques et médicinales - 28 octobre 2015

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'est réuni sous la présidence de Bernard Prévaut, le 28 octobre 2015. A l'ordre du jour : conjoncture et situation des marchés, veille économique renforcée en vue de développer ces filières, bilan des aides octroyées par FranceAgriMer en faveur des investissements de production et de transformation, mise en place d'un comité

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-plant-a-parfum-aromatiques-et-medicinales>

Créé en 2009 avec la fusion des anciens Offices Agricoles & Mer

Missions :

Éclairer Conjoncture, Etudes
Concerter 11 Conseils Spécialisés interprofessionnels

Accompagner ~800 M€ d'aides 60 % UE, 40 % national

Siège à Montreuil

1060 Agents

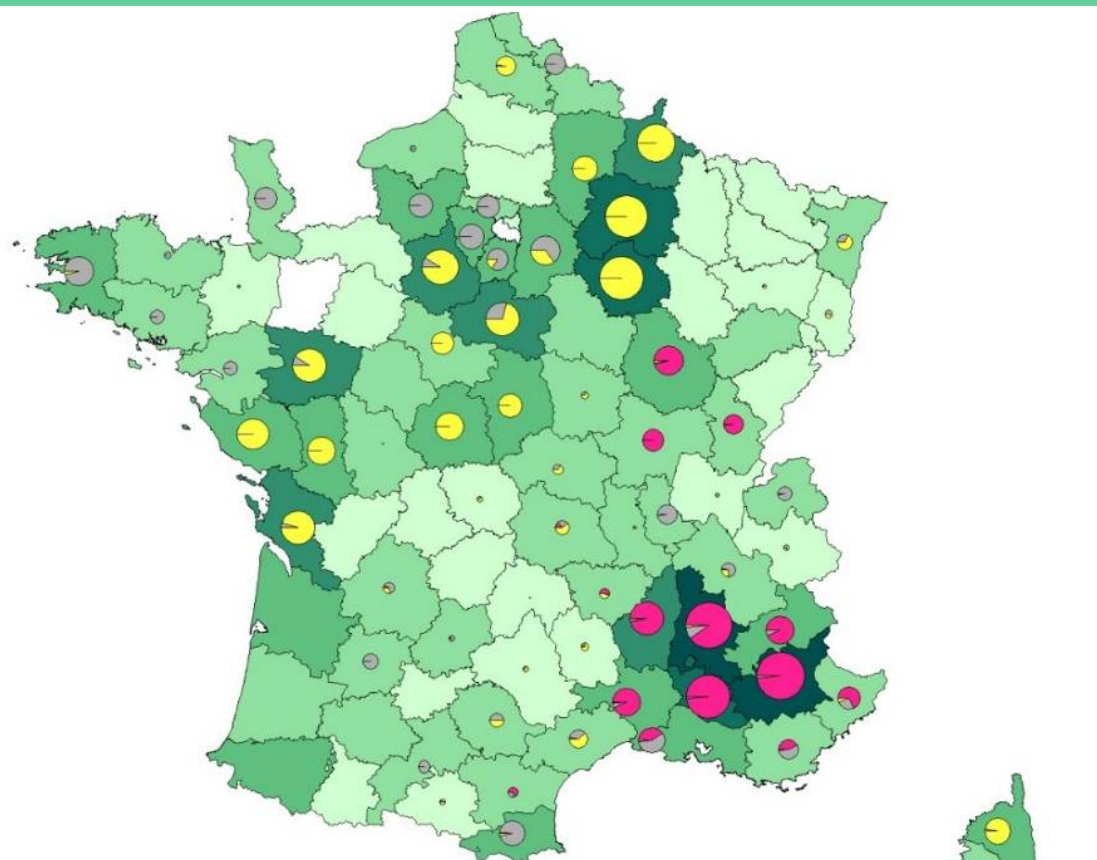
370 agents en Régions et dans 3 Délégations Nationales dont celle de **Volx** (Alpes de Haute Provence) **dédiée aux PPAM** – siège de l'ex Onippam

~5 ETP 2M€ aides spécifiques

Investissements , organisation technique & économique

Production et 1ere transformation

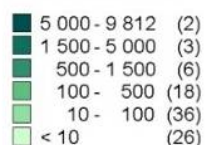
La production des PPAM en France, en nette croissance



Des bassins de production majeurs mais aussi une tendance à se développer sur d'autres territoires

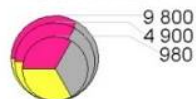
Surface en PPAM

Source RA2010



Part relative Parfum, Aromatique Médicinal

Source RA2010



■ PAP_Ha
■ Arom_Ha
■ Med_Ha

Estimations FAM déclarations PAC

En Ha	2010	2015	2016	Evolution 2010/2016
Plantes à parfum	20 000	23 359	25 434	27%
Plantes aromatiques	2 500	4 311	6 255	150%
Plantes médicinales <i>dont oeillette</i>	15 500	20 918	21 505	39%
	38 000	48 588	53 194	40%

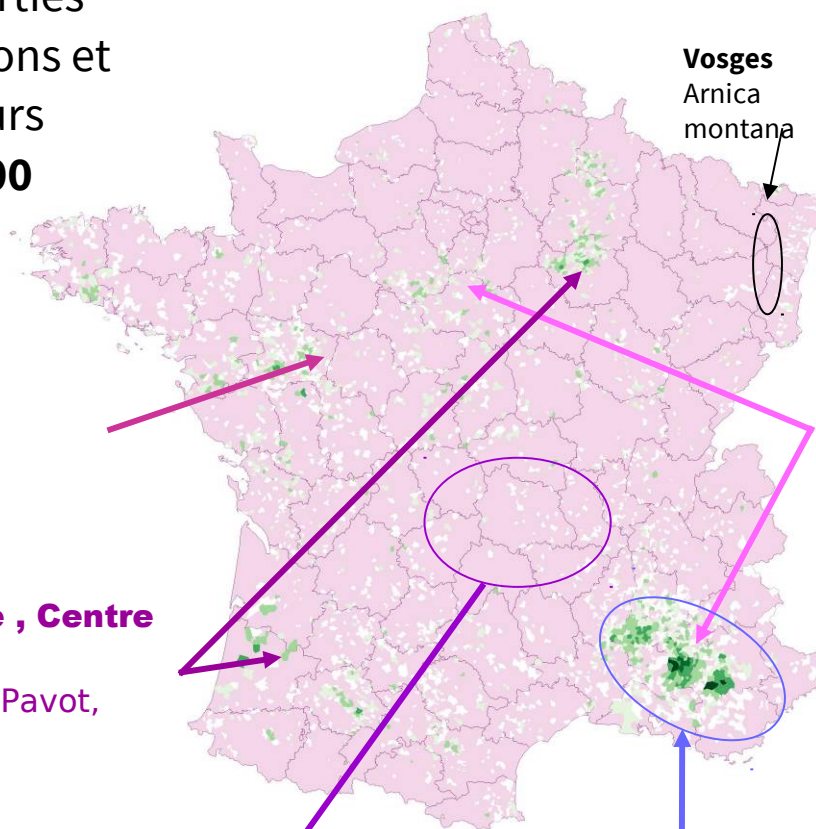
Spécificités des principales aires de production

- ~ **120** espèces cultivées, près de **300** avec la cueillette
- Avec les différentes parties utilisées, transformations et qualités, les producteurs proposent plus de **1 500** produits

Région Pays de la Loire
Nombreuses espèces cultivées traditionnelles (camomille) et nouvelles

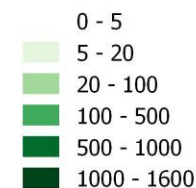
Champagne-Ardenne , Centre Aquitaine
Cultures intégrées Pavot, Gingko ...

Massif central
Cueillette gentiane, narcisse, lichens



Déclarations PAC2015

Ha de PPAM par commune



Provence & Bassin Parisien
Plantes aromatiques
Thym, sarriette, origan ...

Corse
Immortelle
(*Helichrysum italicum*)

Provence
Lavande, lavandin, sauge sclarée,
Fleurs de grasse

Production mondiale d'huiles essentielles

149 HE sont présentes sur le marché mondial

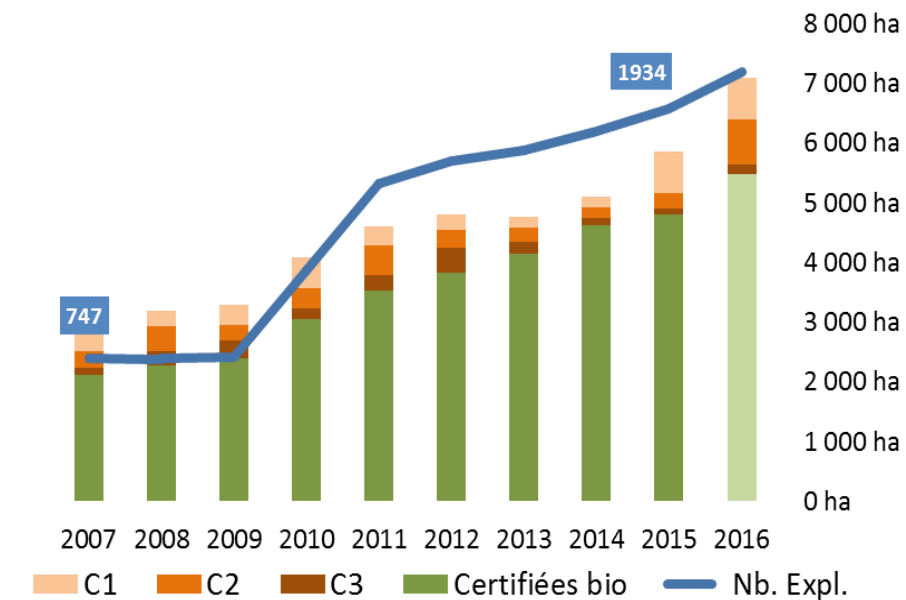
HE	Quantité en tonnes	Pays producteurs	
TOTAL	169 674		France : 1 500 tonnes
Orange douce	105 000	USA, Brésil, Dominique, Italie, Espagne, Israël, Argentine	
Menthe des champs	34 000	Inde, Chine, Brésil	
Menthe poivrée	4 000	USA, Inde	
Citron	3 500	Argentine, Italie, USA, Brésil, Israël	
Eucalyptus (globulus)	3 000	Chine, Inde, Australie	
Cèdre	2 000	Chine, USA, Inde	
Citronnelle	2 000	Chine, Indonésie, Inde	
Menthe douce	2 000	USA, Inde, Chine	
Clou de girofle	1 600	Madagascar, Indonésie, Tanzanie, Sri Lanka, Inde	
Lime	1 200	Mexique, Pérou, USA, Haiti, Brésil, Cuba, Côte d'Ivoire, Italie, Inde	
Eucalyptus citronné	1 000	Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud	
Lavandin	1 000	France, Espagne	
Patchouli	800	Indonésie, Chine, Malaisie	
Litsea cubeba	600	Chine	
Muscade	400	USA, Indonésie, Sri Lanka, Inde	
Sassafras	400	Chine, Brésil	
Basilic	350	Inde, Egypte, Comores, France	
Pamplemousse	350	Israël, Brésil, USA	
Cassia	300	Chine, Indonésie	
Lemongrass	300	Inde, Chine, Guatemala	
Tangerine (mandarine)	300	Brésil, Espagne, Mexique	
Tea tree	300	Australie	
Coriandre	250	Russie, Egypte, Pologne, Roumanie	
Lavande	250	Bulgarie, France, Russie, Australie	
Géraniums	200	Chine, Egypte, Vietnam, Réunion, Inde	
Petit grain	200	Paraguay, Italie, Israël, Brésil, Argentine	
Romarin	150	Espagne, Tunisie, Maroc	
Sauge sclarée	150	Russie, France	

Sources : Indian Essential Oil Industry
2005,
FICCI (Federation of Indian Chambers
of Commerce and Industry),
Agribusiness Information Center

Production française

Production biologique

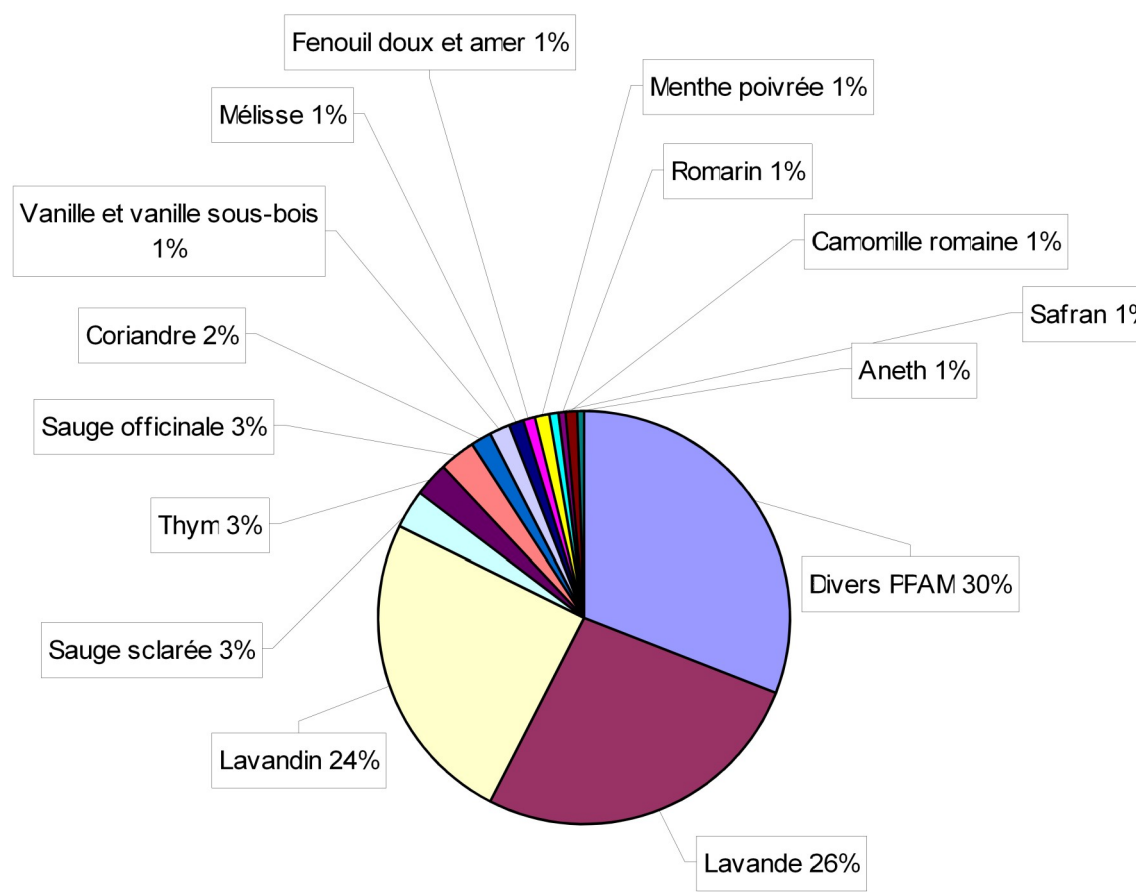
Environ 12% de la production de PPAM est bio (7000 ha), en augmentation.



Source : Agence Bio, 2017



Principales PPAM cultivées en bio



Production française

Les labels



Label rouge
« herbes de
Provence » : 20
tonnes



HE: Traçabilité et développement durable
120 tonnes sur 1400 t de lavandin



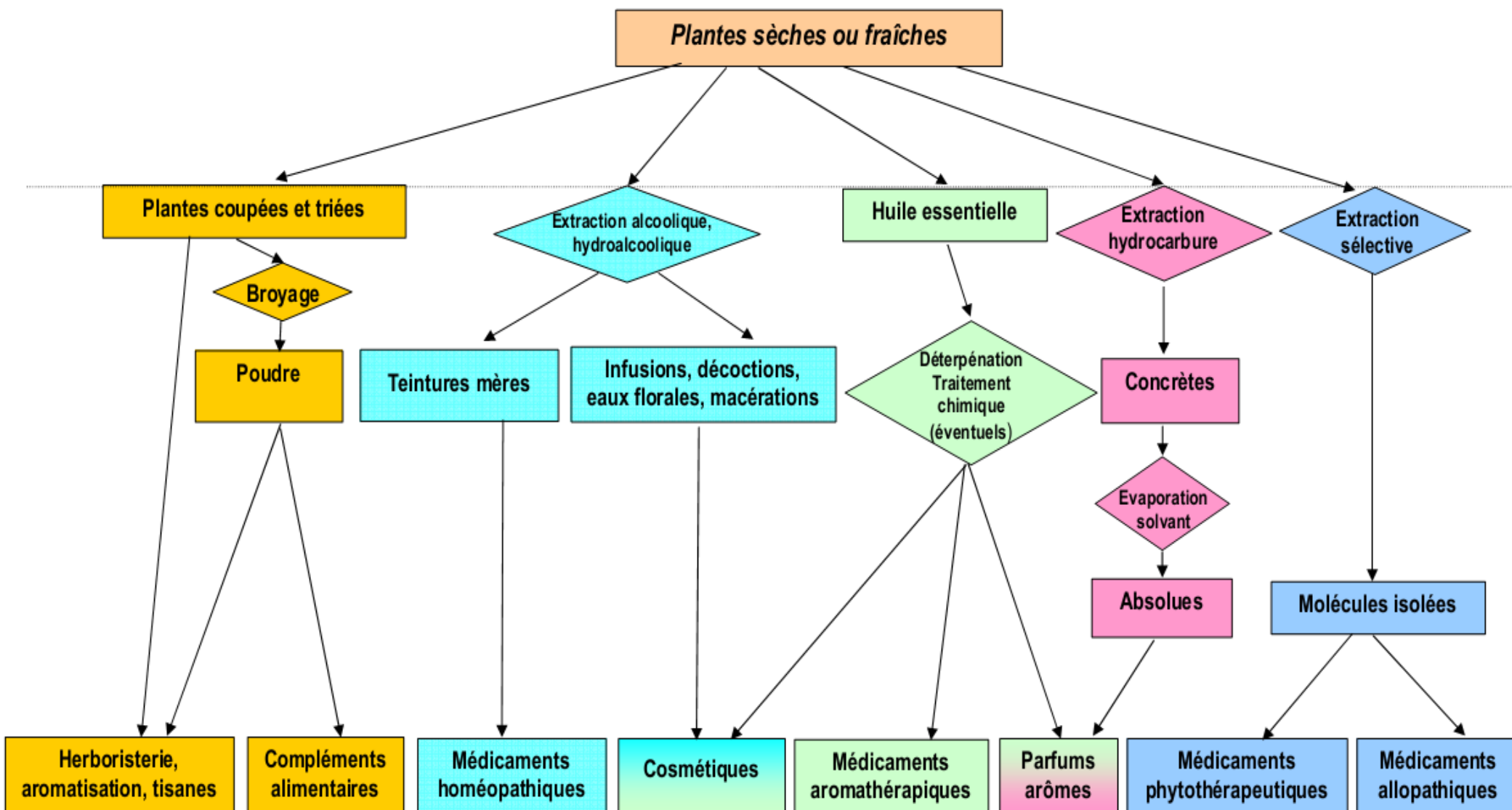
AOP Lavande de Haute Provence



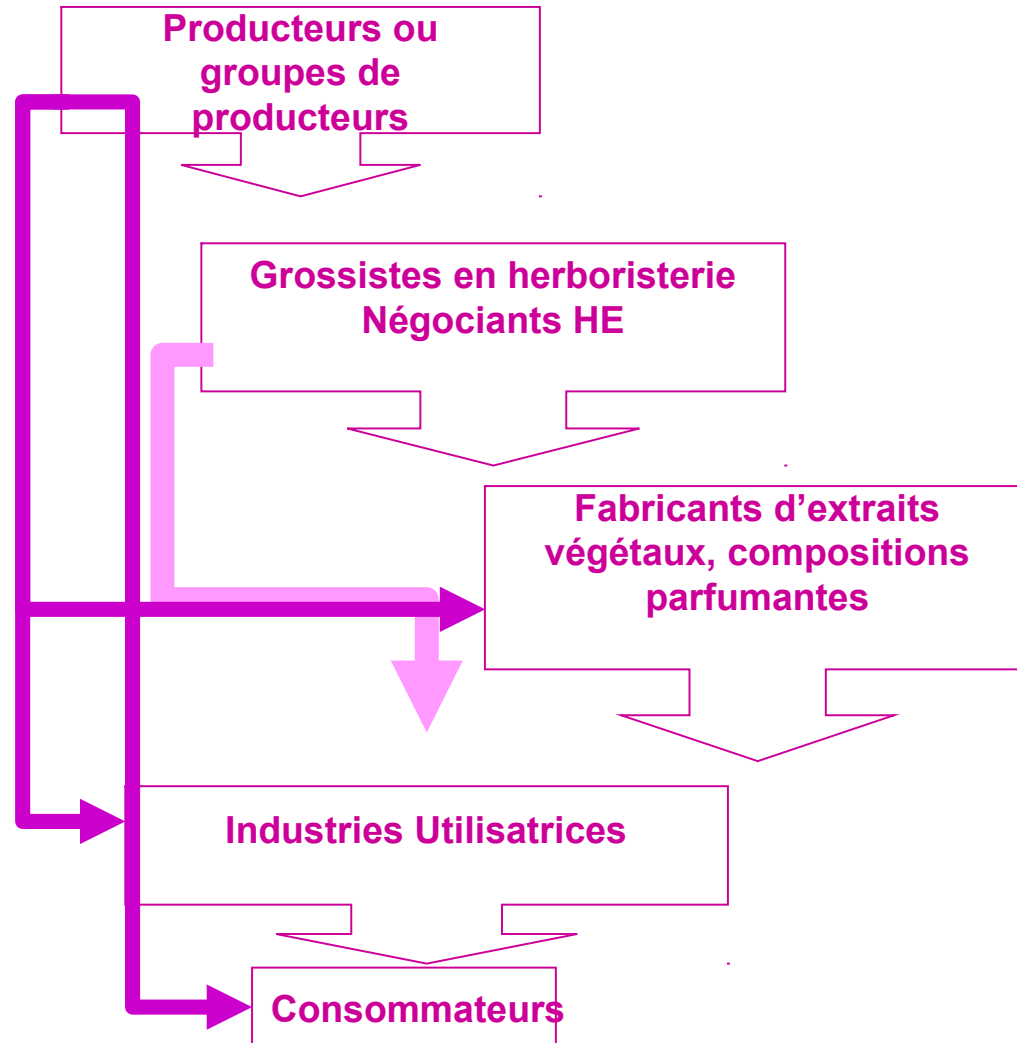
IGP Thym de Provence

13 tonnes sur 34 tonnes de lavande fine produite (38%)

Des usages très diversifiés



Des filières longues mais aussi des circuits courts



Produisent ou cueillent des plantes, les sèchent, les nettoient, les trient, les distillent

Rassemblent la production, contrôlent la qualité, proposent une large gamme de plantes

Fabriquent des extraits, contrôlent la qualité des extraits

Industrie agro-alimentaire
Industrie cosmétique
Pharmacie

Principales organisations professionnelles

FranceAgriMer

<http://www.franceagrimer.fr/index.php/filiere-plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales>

Production

13 organisations de producteurs

www.cpparm.org/index.php?option=com_content&view=category&id=9&Itemid=42

CPPARM www.cpparm.org

PPAM de France www.ppamdefrance.com

Association Française des Cueilleurs <http://cueillettes-pro.org/>

Syndicat SIMPLES <http://www.syndicat-simples.org/fr/index.php>

Organismes de développement (CA, Grab ...)

Organisations Inter-professionnelles

CIHEF (Huiles essentielles) <http://www.cihef.org>

PHYTOLIA <http://phytolia-vegetal-sante.org>

AIHP (Herbes de Provence) www.herbes-de-provence.org

Expérimentation

ITEIPMAI www.iteipmai.fr

CRIEPPAM www.crieppam.fr

Conservatoire botanique de Milly-la-forêt

www.cnpmai.net

Laboratoires publics & privés

Industrie

Prodarom (parfumerie) www.prodarom.com

COSMED (cosmétique) <http://www.cosmed.fr/fr/>

FEBEA (cosmétique) <http://febea.fr/>

SNIIA (aromes alimentaires) www.sniia.org

SNPE (épices) www.fedalim.com

LEEM (médicament) <https://leem.org>

SYNADIET (compléments alimentaires)
<http://www.synadiet.org/>

Impacts économiques & sociaux : directs & indirects



Exemple dans le Sud Est (PACA+Dpts limitrophes) : 10 emplois / exploitation PPAM

Les Routes de la Lavande - Séjour découverte auto-pédestre

26230 Grignan à 26570 Morbrun-les-Bains

Tarif A partir de 399€

Description De Grignan à Morbrun les Bains, itinéraire routier que nous vous proposons d'élire plus de 100 km de voies végétées. Une immersion en Provence authentique, riche en patrimoine culturel et naturel, marquée par la vigne, l'olivier... et la lavande, cette « petite » plante de montagne certes éphémère mais aux vertus magiques et dont la renommée, au cours des siècles, a fait le tour du monde. Les randonnées pédestres proposées seront l'occasion d'humier cet air parfumé en parcourant les terres préservées de Haute Provence. Les balades débutent d'un lieu emblématique ou d'un site de visite. Elles sont relativement courtes et ne présentent pas de difficultés techniques. Les itinéraires routiers permettent la rencontre avec les producteurs de lavande et les distributeurs. Elles vous guideront également vers les sites remarquables qui jalonnent le parcours.

Lieu de départ 26230 Grignan
Lieu d'arrivée 26570 Morbrun-les-Bains
Séjour accompagné

Pratique(s) Auto / Pédestre
Thématique(s) Lavande / Patrimoine / Randonnée
Difficulté Facile
Période(s) de départ Avril / Mai / Juin / Juillet / Août / Septembre / Octobre
Distance 100 km

- **Total emplois directement liés**
- **Total emplois indirectement liés**
- **Total Général**

➤ **9 050**

➤ **16 820**

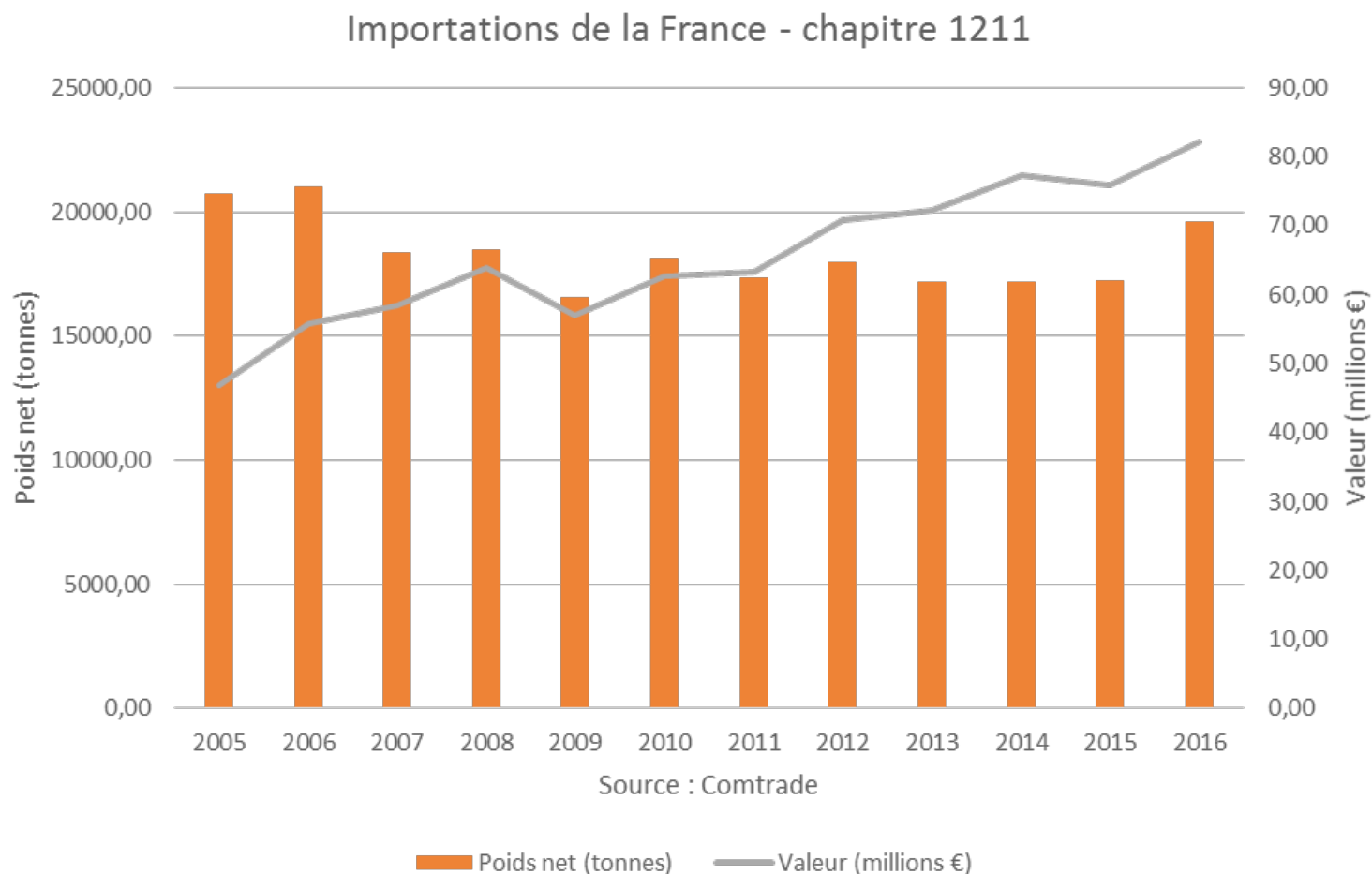
➤ **25 870**

Estimation Onippam 2006

Production mondiale de plantes médicinales

Place de la France

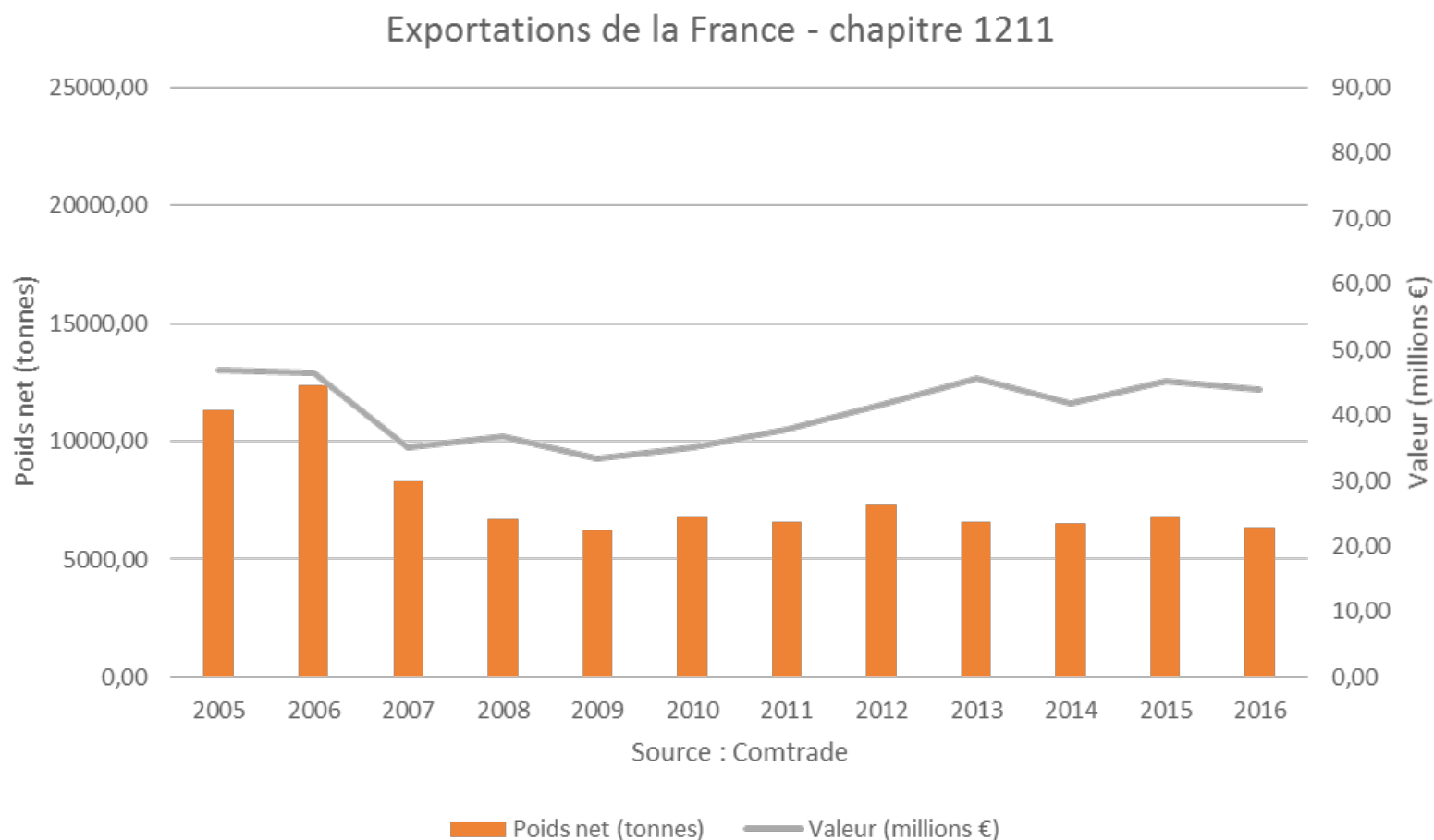
Importations de plantes médicinales



- Importation de près de 20 000 tonnes en 2016 pour une valeur de 82 millions €.
- La France est en 11^o position

•

Exportations de plantes médicinales

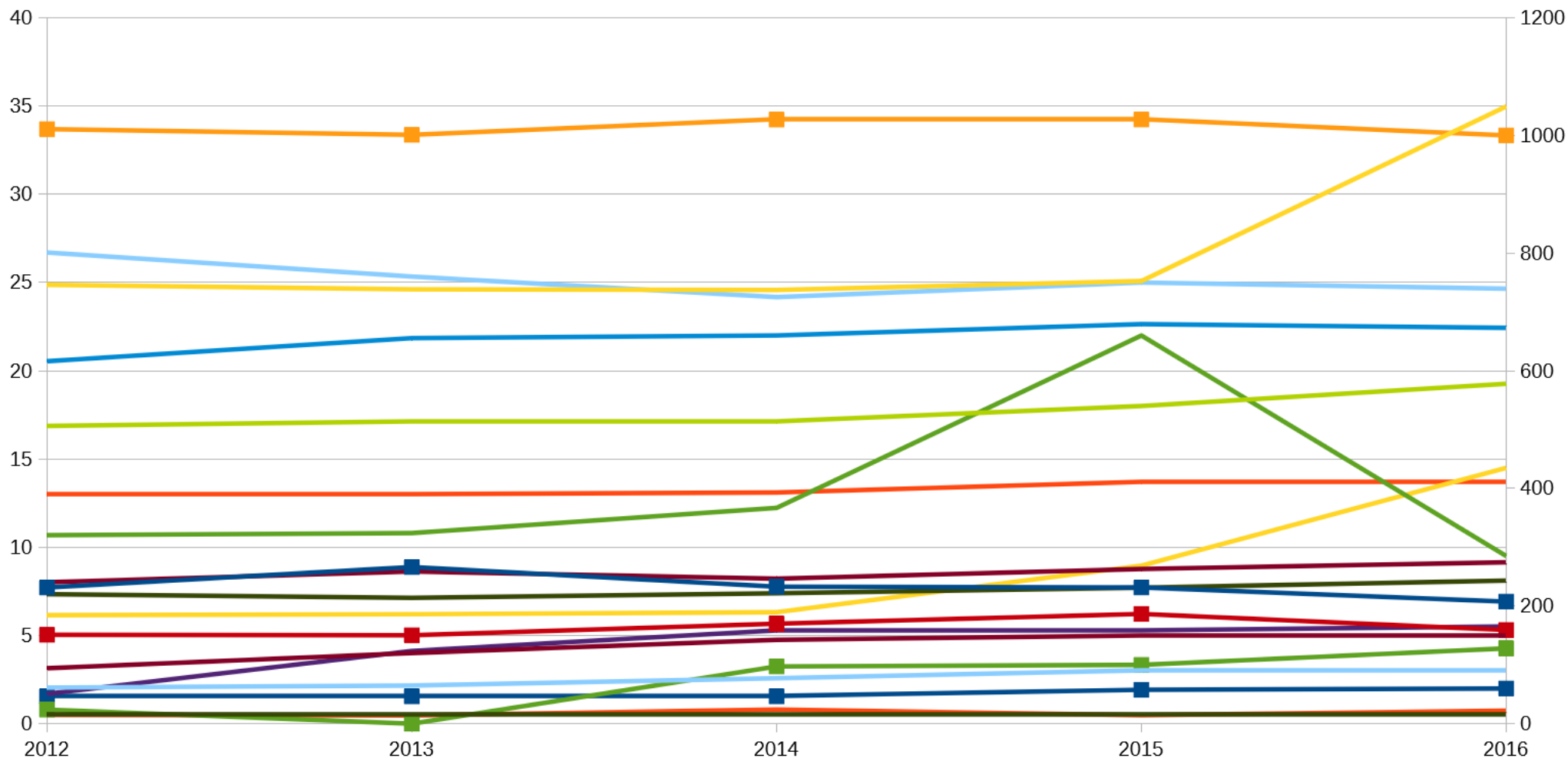


- Exportation d'environ 6 300 tonnes en 2016 pour une valeur de 44 millions €. La France est en 13^e position.
- Balance commerciale : - 13 700 tonnes et - 38 millions € : Nous exportons peu de plantes en l'état et plus de produits finis (avec plus de valeur ajoutée)

Les marchés des plantes médicinales

Evolution des prix moyens au stade production €/kg

Source : Coopératives PPAM



- Arnica Bio
- Herbes de Provence Label Rouge
- Menthe poivrée Bio
- HE Thym Tymol Bio
- Reine des près Bio
- Aubépine Bio
- Fleur de lavande
- HE Camomille romaine Bio
- Hydrolat lavande Bio
- Romarin Branches Frais
- Basilic feuille
- Bourgeons Hêtre Bio
- Thym feuille
- Thym sommités frais
- Gentiane Bio
- Tilleul Bio
- HE Lavandin Grosso
- Bleuet Bio

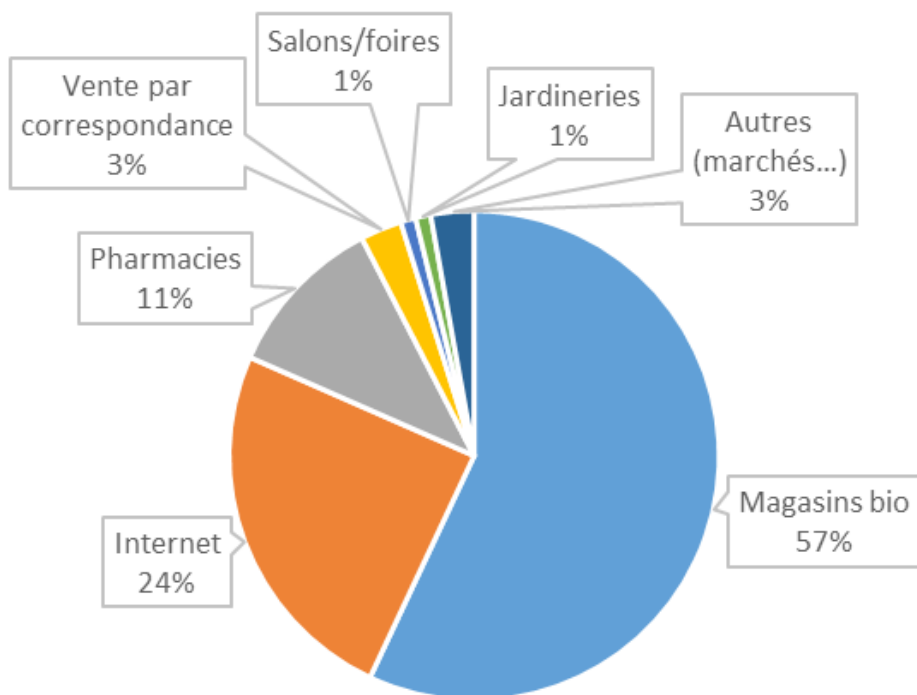
Contractualisation

- Filière pharmaceutique (pavot, ginkgo, mélilot...) : filière intégrée ou contractualisation.
- Commerce équitable « Nord-Nord » : développement de la contractualisation pluriannuelle, notamment pour les cultures pérennes.
- Filière lavande/in : contractualisation fréquente sous l'égide de l'interprofession (CIHEF).

Circuits de commercialisation de l'aromathérapie

Ventes des huiles essentielles au grand public

Enquête magazine Biolinéaires 2015



http://www.biolineaires.com/articles/culture-bio/704-les-fondations-de-_agriculture-biologique.html

Huiles essentielles unitaires

- Pharmacie : 72 tonnes
- Parapharmacie : 18 tonnes

estimation 2017, source Openhealth Company - FranceAgriMer

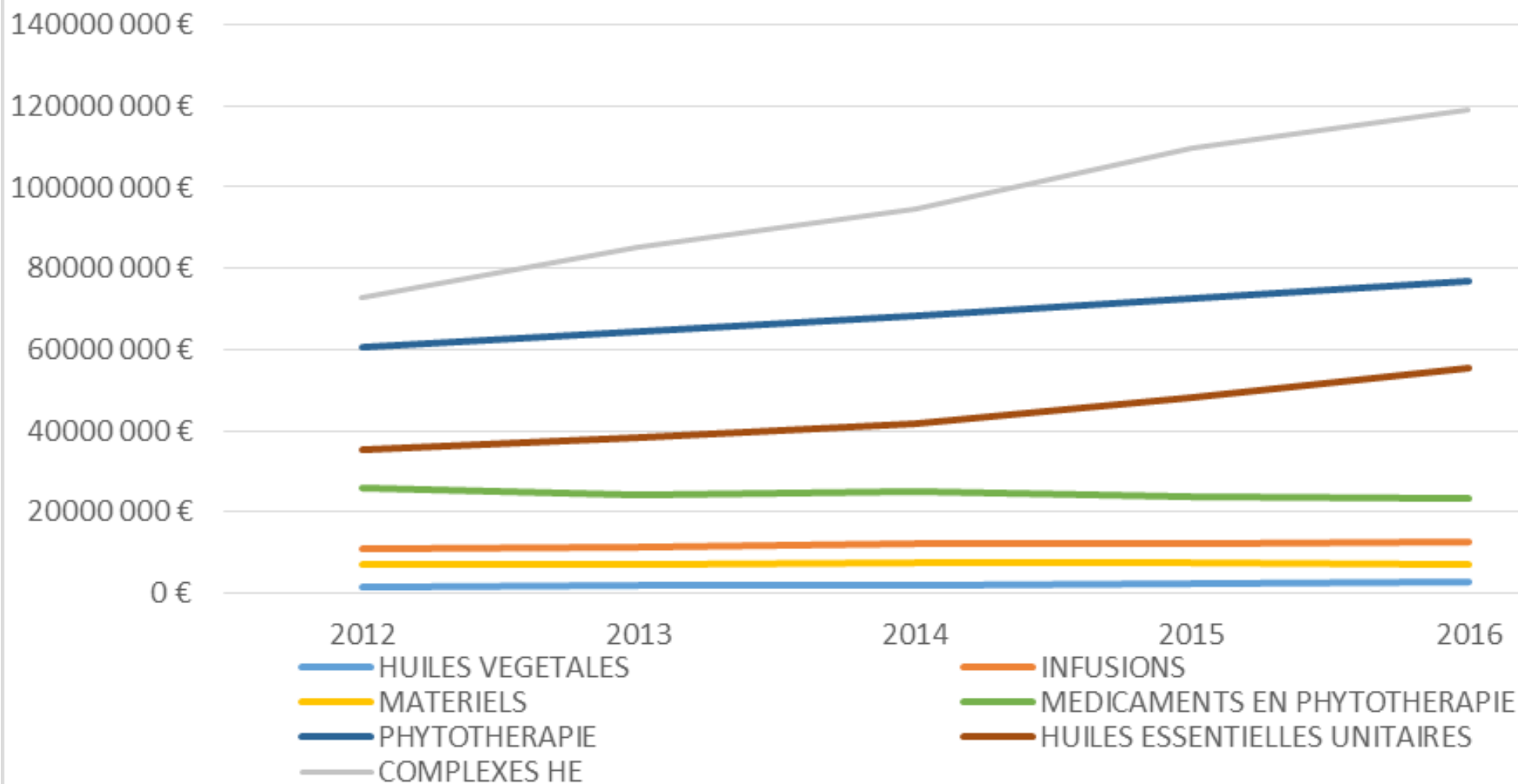
Si on extrapole selon l'enquête Biolinéaires :

- Pharmacie/parapharmacie : 90 t
- Magasins bio : 466 t
- Internet : 196 t
- VPC : 245 t
- Salons-foires : 8 t
- Jardineries : 8 t
- Autres (vente directe...) : 245 t

TOTAL : 818 t d'HE unitaires commercialisées en 2016

Ventes de plantes médicinales en pharmacie

Evolution des ventes en officine et parapharmacie (valeur en €)



Source : Openhealth, 2017

Ventes de plantes médicinales en pharmacie

	2016	
COMPLEXES (HE)	118 819 672 €	40%
HUILES ESSENTIELLES UNITAIRES	55 511 123 €	19%
HUILES VEGETALES	2 900 504 €	1%
INFUSIONS	12 498 231 €	4%
MATERIELS	7 240 677 €	2%
MEDICAMENTS EN PHYTOTHERAPIE	23 509 025 €	8%
PHYTOTHERAPIE	76 980 425 €	26%
TOTAL	297 459 658 €	

Source : FranceAgriMer / Openhealth

Ventes d'infusions

en pharmacie et parapharmacie

	2 015	2 016	2 017
Pharmacie	110 tonnes	110 tonnes	109 tonnes
Valeur (millions €)	12,5	12,5	12
Parapharmacie	7.96 tonnes	8.14 tonnes	8.33 tonnes
Valeur (millions €)	0,9	0,9	0,9

Source : FranceAgriMer / Openhealthv

en GMS

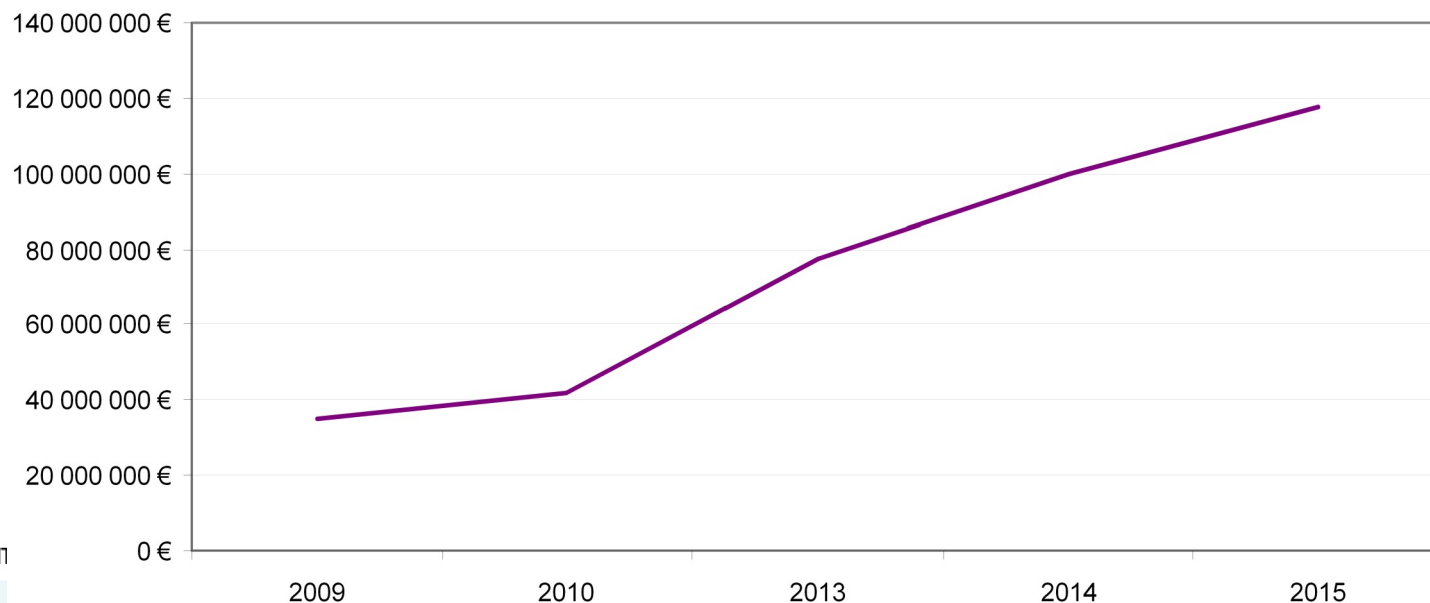
	2010	2011	2012	2013	2014
Poids (tonnes)	3 317	3 217	3 382	3 263	3 378
Valeur (millions €)	143	148	152	151	152

Source : FranceAgriMer / Kantar

Évolution du CA de 5 entreprises d'aromathérapie

- Le chiffre d'affaires de 5 entreprises françaises importantes, cumulé, qui était de moins de 35 millions € en 2009, est passé à plus de 117 millions € en 2015. Cela représente une augmentation de + 237 % et une évolution moyenne annuelle + 20 % par an.
- Cela confirme une fois de plus que le secteur de l'aromathérapie en France est très dynamique.

Evolution du chiffre d'affaires cumulé de 5 grandes entreprises françaises fournisseur d'huiles essentielles (€) – source : societe.com

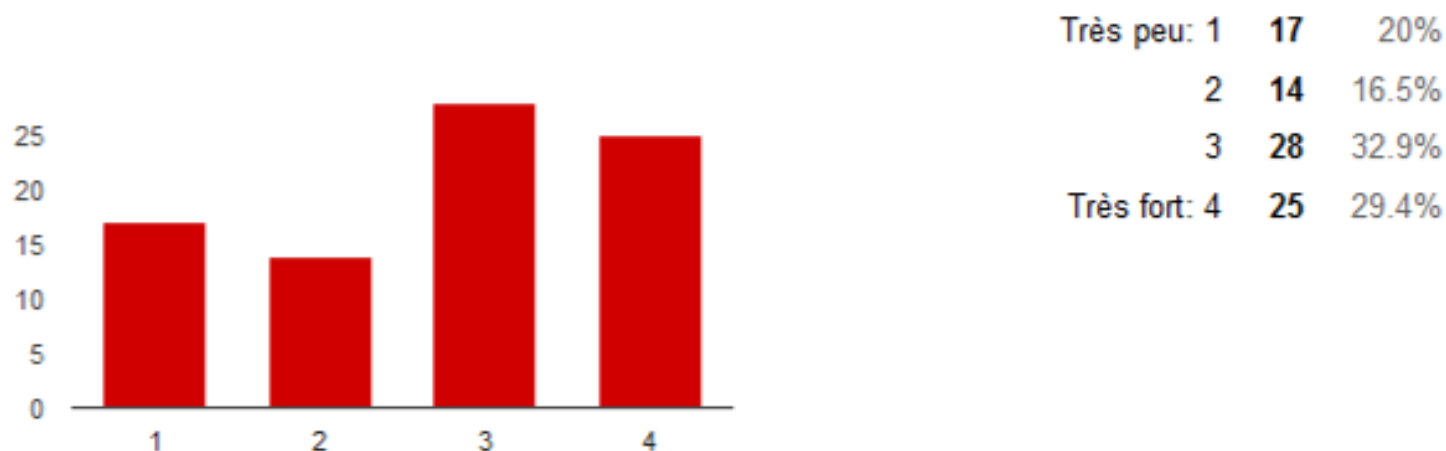


Réglementation sur la vente directe des PPAM

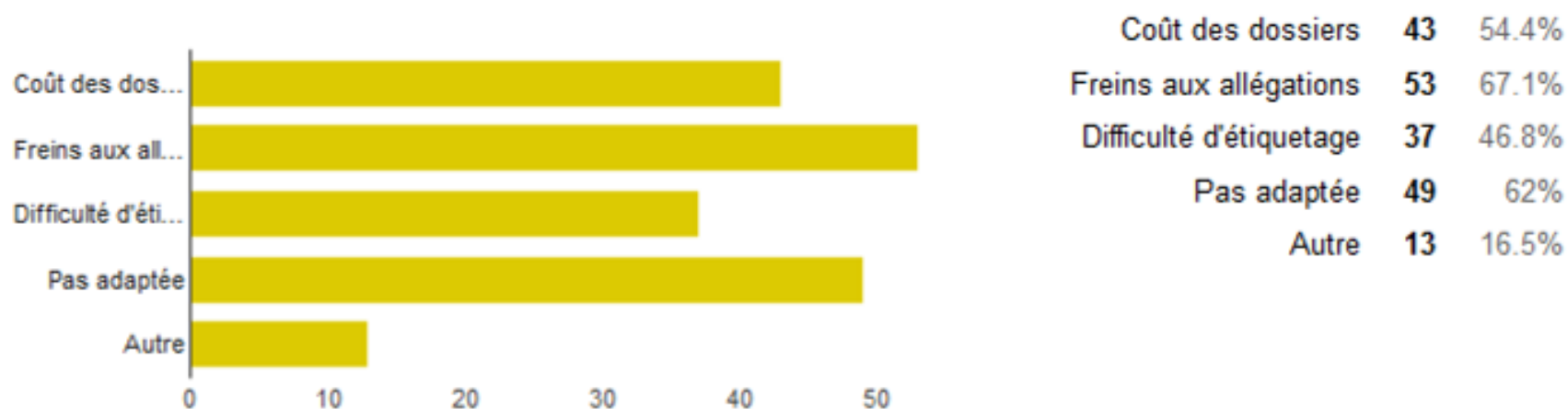
- Enquête réalisée par FranceAgriMer en 2016
- Etude réalisée par Business France en 2017-2018

Perception de la réglementation

Considérez-vous que la réglementation est un frein à votre activité ?



Quel sont pour vous les principales difficultés liées à la réglementation ?



Conclusion de l'enquête

- Complexité de la réglementation applicable pour des PPAM multi usages, l'application d'une seule réglementation étant insuffisante, mais tout en étant dans l'impossibilité de superposer plusieurs réglementations pour un même produit.
- Constat de vente de plantes d'usage commun non libérées.
- Flous concernant : les mélanges de tisanes, les allégations « médicinales » autorisées...
- Démarches (compléments alimentaires, cosmétiques) contraignantes : demande de mutualisation.
- Demande de service public / un guide d'aide aux producteurs pour réaliser ces démarches, tant en terme méthodologique, de base de données, rédactionnel que financier, d'accès à l'information (ex du livre bleu).
- Informer le consommateur sur le produit qu'il achète est essentiel afin de bien l'utiliser. Un minimum d'information médicinale, culinaire, cosmétique, etc. est nécessaire ainsi que des modes d'emplois.
- Besoin de reconnaissance de « l'herboriste » / « paysan herboriste » délivrant des droits au niveau des allégations et de la vente des plantes médicinales (mélanges, etc).
- Besoin que les services de la DGCCRF harmonisent l'interprétation de certains textes, car, sur le terrain, les contrôles ne sont pas homogènes et les producteurs ne sont pas égaux selon les départements / au niveau national.
- Constat que la réglementation sur les compléments alimentaires est très peu appliquée par les producteurs en vente directe.
- Demande de faciliter la vente en directe des petits producteurs.

Définition Herboristerie : différents points de vue

- **Professionnels amont (production, négoce):** les plantes sèches en général, yc les aromatiques
- **Distributeurs :** les plantes « médicinales » au sens Santé, Beauté, Bien être, sous différentes présentations
- **Consommateurs :** le lieu où l'on achète les plantes et leurs extraits

Les métiers liés à l'herboristerie

Constats :

- La filière plantes médicinales est pilotée par la demande des consommateurs, qui est en croissance.
- Les organisations de producteurs sont fortement sollicitées par les fabricants de compléments alimentaires et tisanes pour la fourniture de plantes cultivées et cueillies françaises
- L'herboristerie concerne un volume important de petits producteurs en vente directe.
- Ces petits producteurs en vente directe sont en nombre croissant (nombreuses demandes de renseignements pré-installation à FranceAgriMer et aux organismes techniques)
- Les producteurs en vente directe ont demandé à FranceAgriMer une étude afin d'obtenir des éclaircissements réglementaires sur les allégations/étiquetages de leurs produits d'herboristerie, et des aménagements réglementaires pour leur permettre de vendre et donner des conseils sur leurs produits.

Action de FranceAgriMer :

- Financement d'une étude pour préciser la réglementation.
- Aide financière aux organismes techniques qui aident les productions de PPAM (fertilisation, lutte contre les ravageurs...) pour développer la culture de plantes médicinales françaises de qualité.